

LES DETERMINANTS

Rappels :

a- Le syntagme nominal :

Dans un syntagme nominal, le nom peut être **précédé par un déterminant** et être **complété par des adjectifs épithètes, des S. Prépositionnels compléments du nom et des propositions subordonnées relatives** :

- le gros **dictionnaire** illustré de mon cousin
- le **dictionnaire** récent que j'ai acheté hier

b- Le nom

Nom commun et nom propre :

- Un nom **commun** est un nom ordinaire, sans majuscule. On l'écrit généralement avec un déterminant.

- **une** souris, **la** fenêtre, **cette** rencontre, **mon** chien, **un** journal, ...

- Un nom **propre** désigne précisément **une personne, une famille, un lieu, une ville, un pays et ses habitants, un monument, un journal, un magazine, ...**

- Un nom propre commence toujours par une **majuscule** ; on l'écrit souvent avec un article.

- **la** France, **la** Loire, **un** Français, **Durant**, **Marseille**, **la** Tour-Eiffel, **le** Québec, **les** Antilles, ...

1. Le déterminant

En grammaire, un **déterminant** est un mot-outil variable dont la fonction syntaxique est d'actualiser le nom en indiquant un certain nombre de précisions concernant celui-ci : genre, nombre, personne, etc.

2. Les différentes catégories de déterminants

Selon le type d'informations qu'ils apportent, on distingue :

les articles définis : indéfinis : partitifs : contractés :	le, la, l', les. un, une, des. du, de la, de l', des. Du (=de+le), des(de+les), au(à+le), aux(à+les)
les déterminants démonstratifs , qui localisent (dans l'espace ou le temps)	ce, cet, cette, ces
les déterminants possessifs , qui renseignent sur le possesseur	mon, ton, son, mes, leur(s)...
les déterminants cardinaux , qui renseignent sur le nombre	un, deux, trois, cent, mille, million(s)...
les déterminants indéfinis , qui notent le	aucun, plusieurs, quelque(s), tout(e), tous, nul,

caractère indéterminé	chaque, beaucoup de, bien des, n'importe quel,...
les déterminants interrogatifs , qui indiquent que la question porte sur le nom	quel(le), quel(le)s... ?
les déterminants exclamatifs , qui indiquent que l'exclamation porte sur le nom	quel(le), quel(le)s... !

Les **déterminants cardinaux** et quelques **déterminants indéfinis** ne varient ni en genre ni en nombre. *Les quatre amis se sont connus à Paris ; les quatre amies. Il y a plusieurs années ; il y a plusieurs mois.*

Les **déterminants cardinaux**, à l'exception de **vingt** et **cent**, **millier**, **million**, **milliard**, sont **invariables**.

Millier/ Million/ Milliard :

Dès qu'ils sont *multipliés*, ils s'accordent en nombre.

- *trois milliers d'enfants, sept millions d'habitants, deux milliards d'enfants*

Vingt / Cent :

Les déterminants numéraux **Vingt** et **Cent** prennent la marque du pluriel à deux conditions :

- 1- ils doivent être *multipliés* par un nombre;
- 2- ils doivent terminer le déterminant.
 - *quatre cents dollars, trois cent dix feuilles, quatre-vingts livres, quatre-vingt-cinq pommes*

Le trait d'union :

On met le trait d'union entre l'un et l'autre des éléments d'un nombre complexe à la condition que ces deux éléments soient **inférieurs à cent** et qu'ils ne soient pas reliés par la conjonction ET.

- *deux cent soixante-deux dollars, deux millions six cent vingt et un dollars*

Remarque : on ne retrouve la conjonction ET que dans six nombres (21, 31, 41, 51, 61, 71)

ATTENTION : NE CONFONDEZ PAS :

1-du (article **partitif**) : article +nom

- Je mange **du** pain. (On peut remplacer « **du** » par : **Un peu de** ou **beaucoup de**)
- **du** (article **contracté**) : préposition **de+le**
- Je mange le pain **du** boulanger de mon quartier.

2- des (article indéfini pluriel) : article +nom

- Ce sont **des** professeurs. (On peut remplacer par un déterminant possessif ou mettre au singulier : C'est **un** professeur ; ce sont **mes..**)
- **des** (article contracté) : préposition **de+les**
- Quel est le salaire **des** professeurs ?